

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Manche organise un examen professionnel
d'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL Principal de 2^{ème} classe

Cet examen est ouvert aux :

☒ ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX AYANT ATTEINT LE 4^{ÈME} ECHELON ET COMPTANT AU MOINS TROIS ANS
DE SERVICES EFFECTIFS DANS CE GRADE.

Néanmoins, en application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 Juillet 2013 modifié, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude.

Date de l'épreuve écrite : **18 Mars 2027**

Lieu des épreuves : **Centre Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 20 Octobre au 25 Novembre 2026 ***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **le 03 Décembre 2026 ***

* (le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur.

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche

↳ soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr

Le dossier d'inscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard **le 03 Décembre 2026** (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MANCHE

139 rue Guillaume Fouace - CS 12309 - 50009 Saint-Lô Cedex

Tél : 02 33 77 89 00 - Fax : 02 33 57 07 07 - Mail : cdg50@cdg50.fr | www.cdg50.fr

[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]